



Le salarié créateur et auteur

Colloque le 10 mars 2023

Salle des Actes

Faculté de droit et de science politique d'Aix en-Provence

14 H. à 18 H

**Centre de Droit Social
Centre de Droit économique**

Coordinateur du colloque : franck.petit@univ-amu.fr

Entrée libre avec inscription : fabienne.petit@univ-amu.fr

Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence , 3 avenue Robert Schuman 13628 Aix-en-Provence

14H00 : Ouverture par Jean-Baptiste Perrier, doyen de la faculté de droit et de science politique

14H15 : Introduction par David Bosco et Alexis Bugada, professeurs à Aix-Marseille Université

14H30 – 15H00 : Les droits du salarié sur ses créations, Joachim WATHELET, maître de conférences à Aix-Marseille Université

15H00 – 15H30 : Les relations collectives de travail et les auteurs, Yannick PAGNERRE, professeur à l'université d'Evry-Val d'Essonne, directeur du master Juriste d'entreprise

15H30 – 16H00 : Le régime de sécurité sociale des auteurs et artistes, Stéphanie LE CAM, Directrice de l'Institut du Travail de Rennes (ISSTO), maître de conférences à l'université de Rennes II, directrice de la Ligue des auteurs.

16H00 – 16H15 : Débats avec la salle

16H15 – 16H30 : Pause

16H30 – 17H00 : Les droits des journalistes salariés sur leurs textes, Jocelyne CAYRON, maître de conférences à Aix-Marseille Université, directrice du Master Droit Rural des Affaires

17H00 – 17H20 : Les petites mains du journalisme: les correspondants locaux de presse, Franck PETIT, professeur à Aix-Marseille Université, co directeur du Master II Droit des Relations du Travail et Protection Sociale

17H20 – 17H45 : Débats avec la salle

18H00 : Cocktail